

Tabac, famille, malbouffe : arrêtez de nous dire comment vivre !



<http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2014/05/28/31001-20140528ARTFIG00338-tabac-famille-malbouffe-arretez-de-nous-dire-comment-vivre.php>



Crédits photo : Paul DELORT/Le Figaro

FIGAROVOX/TRIBUNE - L'abstention massive serait-elle le revers de l'inflation normative ? C'est la thèse d'Helène Stroh qui voit dans le rejet des électeurs du scrutin du 25 mai un refus de l'Europe abstraite, bureaucratique et prescriptive.

Helène Strohl est inspectrice générale des affaires sociales honoraire.

Demain nos enfants pourront nous dénoncer si nous fumons en leur présence, nous faire des procès si nous les nourrissons de chips et bien sûr installer un minuteur dans leur chambre afin de comptabiliser précisément le temps qui leur est consacré par leur père ou leur mère. Ils pourront également exiger de leur beau-père qu'il leur fournisse l'autorisation donnée par leur père de venir les chercher à l'école ou de se rendre à un cours de maths ou de tennis.

En même temps que le mariage seront pris les engagements concernant le divorce et notamment celui de partager strictement les dépenses entraînées par l'éducation des enfants à venir ainsi que les baisers attendus.

Chaque enfant aura un dossier dans lequel seront exposées les conditions de sa conception, éventuellement complété de divers tests génétiques prédisant sa prédisposition à telle ou telle maladie et son talent pour telle ou telle activité.

Mais les parents comme les éducateurs professionnels ne seront pas seulement surveillés dans leurs actes éducatifs, ils devront également être exemplaires dans tout lieu dans lequel un enfant pourrait les voir: ainsi du bistrot proche de l'école ou même du trottoir devant celle-ci, où bien sûr ils ne pourront plus fumer de cigare ou de cigarette, ni vapoter leur substitut électronique.

Demain nos enfants pourront nous dénoncer si nous fumons en leur présence, nous faire des procès si nous les nourrissons de chips et bien sûr installer un minuteur dans leur chambre afin de comptabiliser précisément le temps qui leur est consacré par leur père ou leur mère.

On se demande même si les professeurs d'histoire auront le droit d'évoquer Nicot, ceux d'économie la Seita et ceux de sciences de la vie les aliments interdits.

Bien évidemment ce sera le retour des blouses grises, pour filles et garçons, peut être assorties de petits bonnets empêchant le port du foulard ou des chevelures trop féminines.

Enfin nos enfants seront éduqués de manière républicaine: saine, hygiénique, morale et laïque. Sans graisse ni croyance superflues.

Ce tableau paraît outrancier et provocateur.

Pourtant, la ministre de la santé évoque le projet d'interdire de fumer à proximité de lieux recevant des enfants (le devant d'une école), dans les voitures (pourtant considérées par le conseil constitutionnel depuis 1974 comme élément du domicile, en principe inviolable) et le projet de loi famille, certes retiré, projetait d'instaurer un modèle de divorce favorisant le partage égalitaire des droits entre le père et la mère: tout devrait se passer comme si après la séparation, la vie devait continuer pour chaque parents comme avant, chacun restant titulaire d'une moitié des droits sur l'enfant. (Le jugement de Salomon fait sans doute partie d'une tradition qu'il faut oublier).

Bien sûr, on peut penser qu'il s'agit là de tentatives maladroites d'occuper le terrain politique avec des réformes sociétales (qui n'ont de sociétales que le nom et sont en réalité morales) pour, comme le répètent à longueur d'antenne les médias, ne pas traiter les questions importantes que sont le chômage, le pouvoir d'achat etc.

Ce sont en tout cas des réformes qui si elles ne rapportent pas grand chose (l'économie dégagée par la baisse du nombre de fumeurs serait réelle si au lieu de mourir des effets du tabac, ils échappaient à la mort et aux maladies qui la précèdent immanquablement) ne coûtent pas grand chose non plus.

De même pour les lois qui prétendent imposer une alternance dans la résidence de l'enfant chez chacun de ses parents, un partage de l'autorité entre parents et beaux-parents, même en plein conflit, et en général faire comme si vivre ensemble ou ne pas vivre ensemble pour un couple de parents n'avait aucune incidence sur la vie de l'enfant. Son bien dépendant uniquement de la mise en œuvre d'une stricte égalité entre les éducateurs père et mère.

Moins le législateur a de pouvoir réel, plus il devient tatillon dans ses préconisations, notamment celles concernant la vie quotidienne des citoyens: les murs de nos villes seront ainsi couverts de panneaux indiquant, de rue en rue, la tenue vestimentaire exigée (ou interdite), le droit ou l'interdiction de fumer, de vapoter, de manger des sucreries de manière ostentatoire (et celui qui lèche une glace en cornet ne l'est il pas toujours?) ; les plafonds de nos appartements seront équipés en détecteurs de fumées, sensibles à la fumée de tabac et à la vapeur etc. Le Sénat légifère, mais ne gouverne pas: c'est ainsi qu'il a pu se pencher sur l'introduction d'éléments de secourisme dans le permis de conduire, qu'il est sollicité comme l'Assemblée à se prononcer sur la taille des steacks hachés servis dans les cantines comme sur le montant du pourcentage de bois obligatoire dans les constructions neuves, sur la taille des diverses pièces des nouveaux appartements et en général sur l'édiction de normes toujours plus nombreuses, grâce auxquelles les groupes de pression industriels et commerciaux peuvent se garantir des marchés inaccessibles à l'économie domestique ou artisanale.

C'est cette Europe, artificiellement réduite à un monstre rationaliste et économiciste qui a été rejetée. Plus de la moitié des Français en ont sans doute assez qu'on leur dicte comment manger, aimer, enfanter, préserver sa santé, habiter, s'amuser, penser ...

Brossard ou Danone profitent ainsi de l'interdiction faite aux établissements médico-sociaux de laisser les résidents manger une pâtisserie confectionnée sur place dans un atelier occupationnel, thérapeutique ou éducatif comme de celle faite aux mères (et pères) de famille d'apporter à l'école un gâteau «fait maison» pour fêter l'anniversaire de leur bambin.

La liste pourrait être infinie de ces ingérences du pouvoir, exécutif et législatif dans nos vies quotidiennes.

Toutes elles traduisent cette propension à faire le bien du peuple en modélisant les comportements et croyances souhaitées.

Législations oubliées de l'infini diversité des modes de vie familiaux, alimentaires, culturels, religieux et spirituels de nos concitoyens.

Qui bien loin de réduire leur vie à revendiquer un accroissement de biens matériels et de protection étatique se révoltent sans bruit ou avec fracas contre ceux qui veulent faire leur bien sans même entendre leurs souhaits.

Le taux d'abstention record des récentes élections européennes ne constitue-t-il pas une sanction de cet excès réglementaire?

Car nos dirigeants non contents de donner libre cours à leur volonté prescriptive ne veulent pas assumer le mécontentement de leurs concitoyens, et renvoient à une Europe abstraite et bureaucratique l'initiative de directives qu'ils ont pourtant promues.

C'est cette Europe, artificiellement réduite à un monstre rationaliste et économiciste qui a été rejetée.

Plus de la moitié des Français en ont sans doute assez qu'on leur dicte comment manger, aimer, enfanter, préserver sa santé, habiter, s'amuser, penser ...

La rédaction vous conseille :

L'interdiction de la fessée exclue de la loi famille¹

Résidence alternée: donnons la priorité à l'intérêt supérieur de l'enfant²

Loi famille: pourquoi la résidence alternée nuit à l'intérêt de l'enfant³

La loi famille, «un instrument redoutable pour déstructurer la famille traditionnelle»⁴

Couples homosexuels: un amendement déposé pour l'adoption des enfants nés par PMA⁵

Hélène Strohl

Liens:

- 1 <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2014/05/20/01016-20140520ARTFIG00112-l-interdiction-de-la-fessee-exclue-de-la-loi-famille.php>
- 2 <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2014/05/19/31003-20140519ARTFIG00162-loi-famille-donnons-la-priorite-a-l-interet-superieur-de-l-enfant.php>
- 3 <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2014/05/19/31003-20140519ARTFIG00075-loi-famille-pourquoi-la-residence-alternee-nuit-a-l-interet-de-l-enfant.php>
- 4 <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2014/05/08/01016-20140508ARTFIG00190-fasquelle-un-instrument-redoutable-pour-destructurer-la-famille-traditionnelle.php>
- 5 <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2014/05/05/01016-20140505ARTFIG00195-couples-homosexuels-un-amendement-depose-pour-l-adoption-des-enfants-nes-par-pma.php>